

**Province de Québec
Municipalité de Chartierville**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Chartierville le mardi 6 avril 2021 par vidéo conférence Teams avec participation du public sous la présidence du maire M. Denis Dion.

1. Ouverture de la séance :

Le maire M. Denis Dion ouvre la séance à 19 h.

Sont présents :

M. Claude Gagnon, conseiller poste #1
M. Simon Lafrenière, conseiller poste #2
Mme Nathalie Guesneau, conseillère poste #3
M. Kenneth Cameron, conseiller #4
M. Claude Sévigny, conseiller poste #5
Mme Vanessa Faucher, conseillère poste #6

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Paméla Blais, est aussi présente.

21-3474

2. Adoption de l'ordre du jour :

Il est proposé par Mme Nathalie Guesneau, appuyé par M. Claude Sévigny et résolu à l'unanimité, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté :

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Période de questions portant seulement sur les sujets au présent ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 1^{er} mars 2021
5. Adoption des revenus & dépenses.
6. Rapport du Maire.
7. Rapport des comités *ad hoc*.
8. Informations, correspondance & demandes diverses :
 - 8.1. Résolution – Renouvellement d'adhésion Conseil Sport Loisirs de l'Estrie
 - 8.2. Résolution – Encadrement des périodes de questions des séances du Conseil
 - 8.3. Résolution – Embauche opérateur de niveleuse
 - 8.4. Résolution – Comité consultatif d'urbanisme
 - 8.5. Résolution – Projet vélo de montagne
 - 8.6. Résolution – Ajout de membres au Comité Stratégique
 - 8.7. Résolution – Achat «Manuel des élus municipaux»
9. Période de questions.
10. Affaires nouvelles.
11. Levée de l'assemblée.

3. Période de question portant uniquement sur les sujets au présent ordre du jour

Aucune question n'est posée.

21-3475

4. Adoption du procès-verbal :

Il est proposé par M. Claude Sévigny appuyé par M. Simon Lafrenière et résolu à l'unanimité d'adopter le du procès-verbal de la séance régulière du 1^{er} mars 2021.

21-3476

5. Adoption des revenus & dépenses :

Il est proposé par M. Claude Gagnon, appuyé par Mme Vanessa Faucher et résolu à l'unanimité d'adopter les revenus et dépenses, tels que décrits à la liste des autorisations de paiement pour la période du 1^{er} au 31 mars 2021, pour un total des dépenses d'une somme de 218 918,05 \$ et un total des revenus d'une somme de 362 386,44 \$.

6. Rapport du Maire :

M. Denis Dion informe que les modalités pour la redistribution des fonds du programme Fonds Régions et Ruralité volet 2 n'a toujours pas été entérinées par le Conseil des maires de la MRC du Haut-Saint-François.

M. Dion annonce que la MRC du Haut-Saint-François s'est fait accorder une subvention pour palier les dépenses liées à la COVID-19, ainsi, les municipalités pourront conserver la totalité de leur montant attribué.

7. Rapport des comités ad hoc :

M. Claude Gagnon explique que la municipalité est toujours dans l'attente des autorisations du ministère pour l'implantation du projet de la tour d'observation sur les terres publiques longeant la frontière américaine.

M. Claude Sévigny résume la dernière rencontre du comité de développement de Chartierville. De plus, M. Sévigny annonce que du financement a été accordé pour le rallye de la Contrée du Massif sous le thème d'Archie Annance.

Mme Nathalie Guesneau informe qu'il y aura revitalisation du site web en débutant par la page d'accueil du site web.

Mme Guesneau informe que le processus d'appréciation des employés sera très prochainement en marche.

Mme Guesneau annonce que le numéro 310-4141 pour rejoindre la Sûreté du Québec est de nouveau en service pour les abonnés de Câbles Axion. Cependant, celle-ci souhaite rappeler que pour toute urgence il est important de composer le 911.

M. Simon Lafrenière informe qu'une première rencontre a eu lieu pour la planification des travaux de voirie 2021. Cependant, la période de dégel devra être terminée avant de pouvoir fixer la liste complète des travaux à effectuer.

Mme Vanessa Faucher explique que la bibliothèque municipale a pris certaines mesures afin de mieux répondre aux besoins des personnes à mobilité réduite ou avec des besoins particuliers.

M. Kenneth Cameron informe que deux personnes seront nommées afin de siéger sur le comité stratégique pour les aînés.

M. Cameron partage certaines informations sur la formation d'urbanisme qu'il a suivi dernièrement.

M. Cameron informe que la semaine du 3 au 9 octobre 2021 sera la semaine de la sécurité civile. Ainsi, en collaboration avec le service incendie de Chartierville, celui-ci souhaite organiser des activités de sensibilisation.

8. Informations, correspondances et demandes diverses :

8.1. Résolution – Renouvellement d'adhésion Conseil Sport Loisirs de l'Estrie

21-3477

Il est proposé par M. Claude Gagnon, appuyé par Mme Nathalie Guesneau, de renouveler l'adhésion pour 2021 auprès de Conseil Sport Loisir de l'Estrie et de nommer le conseiller M. Claude Sévigny comme responsable aux activités de loisirs de la municipalité.

Adopté à l'unanimité

8.2. Résolution – Encadrement des périodes de questions des séances du Conseil

21-3478

Considérant que quinze minutes sont maintenant accordées aux citoyens en début de séance du conseil pour poser des questions sur des sujets prévus à l'ordre du jour de la séance;

Considérant qu'une autre période de questions est maintenue à la fin de la séance, limitée elle aussi à quinze minutes;

Considérant que les personnes présentes ou non à la séance du conseil peuvent aussi transmettre leurs questions à l'avance au bureau municipal, par courriel ou par écrit, avant 16 h, le jour de la séance du conseil;

Il est proposé par Mme Nathalie Guesneau, appuyé par M. Kenneth Cameron

Que le Conseil municipal édicte qu'il est dorénavant prévu que seules les questions seront acceptées. Les opinions, commentaires, présentations, résumés et autres interventions devront plutôt être transmis par courriel ou par écrit au bureau municipal. La directrice générale les fera suivre au Conseil municipal. Les comptes rendus des divers comités et groupes de travail seront faits par le conseiller, le maire ou la directrice générale y siégeant.

Adopté à l'unanimité

8.3. Résolution – Embauche opérateur de niveleuse

21-3479

Attendu que la municipalité de Chartierville est présentement sans opérateur de niveleuse;

Attendu que le candidat M. Sylvain Bilodeau a déjà proposé ses services comme opérateur de niveleuse en 2018, résolution 18-2959;

Attendu qu'il a été convenu de contacter M. Sylvain Bilodeau pour lui offrir le poste d'opérateur de niveleuse;

Il est proposé par Mme Nathalie Guesneau, appuyé par Mme Vanessa Faucher

Que les services de M. Sylvain Bilodeau soient retenus comme opérateur de niveleuse en tant que travailleur autonome et rémunéré sur présentation de facture;

Que par la nature de ses services de travailleur autonome, M. Sylvain Bilodeau n'est pas soumis au processus d'évaluation du comité d'embauche des employés de la municipalité.

Adopté à l'unanimité

21-3480

8.4. Résolution – Comité consultatif d'urbanisme

ATTENDU QU'en vertu de l'article 146 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le conseil municipal de Chartierville, par règlement N° 2013-01, s'est donné le droit de constituer un Comité consultatif d'urbanisme;

ATTENDU QUE le comité ne s'est pas réuni depuis plusieurs années;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Nathalie Guesneau, appuyé par M. Claude Gagnon et résolu que :

1. Simon Lafrenière, nommé au siège # 6.
2. Kenneth Cameron, nommé au siège # 7

Que ces deux membres élus identifient et recommandent au Conseil municipal cinq autres membres parmi les citoyens du territoire de la municipalité pour compléter le Comité consultatif d'urbanisme;

Que ces deux membres élus commencent à rassembler de la documentation et des informations relatives aux rôles et responsabilités des membres du comité;

Que ces deux membres élus identifient les enjeux d'urbanisme auxquels la municipalité est actuellement confrontée afin de proposer des solutions pour résoudre les problèmes nécessitant une attention immédiate.

Que lorsque la composition du comité sera établie, le Comité consultatif d'urbanisme travaillera à la préparation d'un plan d'urbanisme.

Adopté à l'unanimité

21-3481

8.5. Résolution – Projet vélo de montagne

CONSIDÉRANT QUE le Comité de développement s'intéresse à l'aménagement de pistes de vélo de montagne à Chartierville;

CONSIDÉRANT QU'un groupe de travail a été constitué depuis l'automne 2020 et est composé de Claude Sévigny, Simon Lafrenière, Jean Bellehumeur, Guillaume Dodier, Jean-François Lachance;

CONSIDÉRANT QUE ce groupe de travail se penche sur l'étude d'un tracé, de ses coûts et d'autres éléments pour la réalisation d'un tel projet;

CONSIDÉRANT QUE ce groupe de travail sollicite l'appui du Conseil municipal afin de poursuivre ces démarches auprès des ministères pour l'obtention de baux et de subventions;

Il est proposé par Mme Nathalie Guesneau, appuyé par M. Claude Gagnon

QUE le groupe de travail devra dans un premier temps déposer son projet au Comité consultatif d'urbanisme de Chartierville pour validation de sa faisabilité basée sur les principes d'urbanisme;

QUE le groupe de travail collaborera avec le Comité consultatif d'urbanisme pour compléter son dossier;

QU'aucun montant venant du budget municipal ou de la TECQ ne sera réservé ou prélevé pour ce projet avant qu'il fasse l'objet d'une recommandation par le Comité consultatif d'urbanisme au Conseil municipal;

Adopté à la majorité

21-3482

8.6. Résolution – Ajout de membres au Comité Stratégique

Il est proposé par M. Claude Gagnon, appuyé par M. Simon Lafrenière d'accepter la nomination de M. Gilles Martin et de Mme Renée Poirier comme membres au Comité Stratégique volet besoins des aînés.

Adopté à l'unanimité

21-3483

8.7. Résolution – Achat «Manuel des élus municipaux»

Il est proposé par Mme Nathalie Guesneau, appuyé par M. Simon Lafrenière de faire l'achat d'un Manuel des élus municipaux à tout élu qui en fait la demande et que ce dit manuel demeure la propriété de la municipalité à la fin du mandat de l'élu.

Adopté à l'unanimité

9. Période de questions :

Voici les questions posées par le public, aucune question n'a été soumise à la direction générale dans les délais prescrits :

- Qu'est que le Conseil municipal fera pour le projet de vélo de montagne lorsque les gens responsables du projet vont s'en désintéresser par manque d'appui du Conseil municipal?

- Y aura-t-il des dos-d'âne d'installés sur la nouvelle section asphaltée du rang Saint-Paul?
- Prévoyez-vous refaire les lignes sur les sections asphaltés du rang Saint-Paul et Verchères?
- Allez-vous installer les pancartes pour annoncer la période de dégel?
- Serait-il possible de modifier l'emplacement de la limite de vitesse de 50 km/h sur le rang Saint-Paul?
- Est-il obligatoire qu'un conseiller siège sur un comité?
- Quand est-ce que le conteneur roll-off sera mis à la disposition des citoyens?
- Serait-il possible de modifier l'emplacement de la limite de vitesse de 70 km/h sur la route 257 nord?

Le maire répond aux questions.

10. Affaires nouvelles :

Aucune affaire nouvelle n'est présentée.

11. Levée de la séance :

21-3484

La séance est levée à 20 h 33 par M. Claude Gagnon sous la résolution 21-3484.

Denis Dion
Maire

Paméla Blais
Directrice générale et secrétaire trésorière